



# PROCES-VERBAL

## Comité Directeur

---

**Réunion du : Lundi 17 octobre 2022**

---

**Présidence : MORACCHINI Jean-René**

---

**Vice-Présidents : BASTERI Dominique - EMMANUELLI Antoine -  
- RISTERUCCI Franck - SORBARA Michel**

---

**Trésorier : PAOLACCI Jean-François**

---

**Secrétaire Général : AIROLA Jean-Luc**

---

**Secrétaire Général Adjoint : GRASSI Didier**

---

**Membres : GARDELLA Sandra - PERFETTI Jean Claude - PERI Jeanne -  
Pierre MARIOTTI - CASANOVA François - PROFIZI Patrick - FERRANDI  
Henri**

**Excusé (s) : Dr. ANTONINI Danielle - ROMBALDI Antoine - PELE Cédric-  
DEBRAY Dominique- Pierre FONTANA (CTR)**

**Assiste(nt) : SALADINI David (Directeur Administratif) ; Nicolas  
GAGLIARDI (CTR) ; Yoann VAUZELLE (CTD)**

---

## Approbation du procès-verbal :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 14 septembre 2022.

## Civilités :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- M. Georges TIGNARD ancien Joueur du SCB
- M. Patrick VAN-KETS ancien joueur du GFCA, éducateur à l'UJOS et ASPV.
- M. Ginès ALENDA ancien éducateur à l'EGS
- M. Gian Piero VENTRONE ancien Préparateur Physique de l'ACA
- M. François GAMBINI ancien Dirigeant de l'ASPV
- M. Jean FRANCESCHETTI premier Conseiller Technique Régional de notre ligue ; afin de lui rendre hommage, une minute de silence sera observée sur tous les terrains à l'occasion des rencontres du week-end prochain.

## Informations locales et nationales :

- 21 septembre : remise du label fédéral à Furiani ; la prochaine remise se fera au FC Borgo
- La « Rentrée du Foot » s'est déroulée dans de très bonnes conditions à l'AS Costa-Verde le 5 octobre
- Commission des statuts des éducateurs validée : Jean-Luc AIROLA, Dumè BASTERI et Pierre FONTANA en assurent le fonctionnement
- COPA COCA-COLA futsal :
  - Bravo à l'USJ Furiani vainqueur séniors masculins
  - Le FCEB éliminé en poule en séniors féminines
- Séminaire RSO (Responsabilités Sociétales des Organisations) du 12 au 14 octobre : Yoann VAUZELLE et Patrick PROFIZI font un retour au comité directeur

## Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de la ligue est fixée à Bastia le samedi 19 novembre 2022 ; le lieu reste à définir.

## Arrêté des comptes :

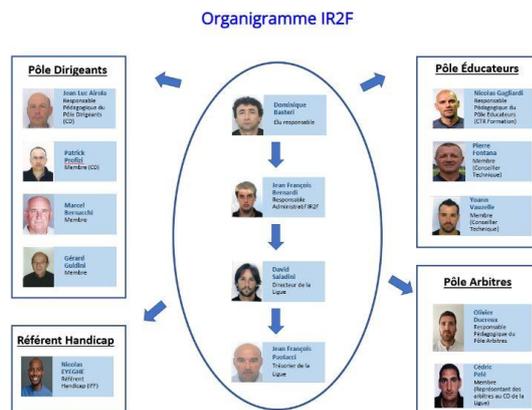
Après avoir entendu le trésorier de la ligue et constaté l'absence excusée du commissaire aux comptes, le comité directeur approuve le projet d'arrêté des comptes de la saison 2021–2022, qui sera présenté lors de la prochaine assemblée générale.

## Partenariats :

Il convient de relancer les différents partenaires, susceptibles d'apporter une aide financière à notre ligue et notamment ceux qui avaient été délaissés, à cause de la crise COVID.

## Questions diverses :

- Point IR2F :
  - Présentation de l'organigramme de l'IR2F → validé



- Les formations UC4, PSC1, formation informatique, habilitation tuteur se sont déroulées entre le mois de septembre et octobre à la ligue.
- Point technique :
  - DAP :
    - Poursuite du développement du foot en marchant(challenge) Bastia/Moriani/Ajaccio)
    - Poursuite du développement du Futnet avec Eric JECKER (initiation et challenge U16 R2)
    - Poursuite actions Foot à l'école (primaire)/Déficit d'intervenants sur cette opération=difficulté à intervenir dans toutes les microrégions et à faire la passerelle école-club et quinzaine du foot (lycée)
  - PPF :
    - Rentrées des Sections Sportives Scolaires
    - Début des opérations de détections
    - Poursuite du projet « Gardiens de buts » avec 9 centres de perfectionnements dans 4 secteurs

- Diffusion de l'Echauffement Structuré à Visée Préventive (ESVP)

- Coupes et challenges saison 2022-2023.

Suppression des prolongations (hormis pour la finale) pour toutes les compétitions séniors (hommes et femmes) organisées par la ligue.

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront directement par l'épreuve des tirs au but.

- Dossier CNOSF

La ligue accepte la conciliation notifiée le 28 septembre 2022.

#### Courriers :

- Antoine BONAVITA : demande d'intégration de la commission jeunes (U6-U11) → validé
- Anthony SCHINTU : demande d'une double licence vétérans-arbitre → validé
- Kevin VALENTIN : demande d'une double licence foot-entreprise-arbitre → validée

*L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.*